

01.07.2014

Accord de libre-échange avec la Chine : un jalon important pour les exportateurs suisses

La signature de l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine est un jalon important pour la politique extérieure suisse. La majeure partie des positions tarifaires et des exportations (95 % environ) bénéficieront d'une réduction des droits de douane. Cette facilitation du commerce deviendra réalité dès l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange ou après un délai de transition de cinq ou dix ans (les droits de douane diminueront de 60 % pour 3 % environ des positions tarifaires).